



Etudes d'impact sur l'environnement (RIE1 + RIE2) et suivi environnemental de réalisation (SER), Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais

MO : Commission de construction, Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais

Lieu : Vaud, commune de Rennaz

Contact : M. Karl HALTER 058 122 91 80 (HRS Sion)

Période : 2009 - 2019



Description du projet

Le projet de dispositif hospitalier d'importance régionale sur le site de Rennaz est conduit par le Conseil d'établissement de l'Hôpital Riviera-Chablais et une direction de projet. Une commission interparlementaire de contrôle assure le lien avec les cantons de Vaud et du Valais.

Un concours d'architecture a été réalisé entre 2010 et 2011 concernant la conception de l'Hôpital régional, notamment sur la base du PAC provisoire et du cahier des charges environnement.

Dimensionné pour un bassin de population de 180'000 personnes, l'hôpital Riviera – Chablais, Vaud-Valais prévoit 300 à 350 lits et près de 1'500 employés sur le site de Rennaz.

Le dispositif hospitalier prévu sur le territoire du PAC comprend un Hôpital régional, des installations extrahospitalières et des installations techniques liées à l'exploitation du site.

Deux parkings sont projetés pour des utilisations distinctes (employés et visiteurs). Ces parkings, ainsi que les zones de stationnement pour les ambulances, totalisent 705 places de parc.

Prestations réalisées

Evaluation environnementale complète (REP 1) pour les différents domaines servant de cahier des charges pour le concours d'architecture. Inventaire des contraintes, objectifs et opportunités environnementales relatives au projet d'aménagement.

Rapport d'impact sur l'environnement – étape 1 (RIE 1) associé au plan d'affectation cantonal (PAC n° 313) puisque le projet de ce nouvel hôpital est soumis à l'OEIE avec plus de 500 places de stationnement projetées. Le RIE1 déposé avec le PAC à fin 2011 a été mis en consultation en novembre 2012, après intégration des remarques issues de l'examen préalable.

Rapport d'impact sur l'environnement – étape 2 (RIE 2) comme pièce accompagnant le dépôt de l'autorisation de construire du projet architectural et constructif en décembre 2012. Evaluation des impacts par domaine avec accent particulier sur :

- Le bruit routier et aérien (modélisation des niveaux sonores en différents points du projet et des bâtiments riverains, proposition et évaluation de mesures de protection en façades, imitations des installations techniques sur le voisinage, bruit de comportement, trafic des hélicoptères).
- Les accidents majeurs (transport de marchandises et risque sismique, définition de mesures en façade et dimensionnement des vitrages et façade pour disposer d'une protection optimale contre le flux radiatif).

Montreux	Aigle	Lausanne	Genève
Av. du Casino 45 CP 400 1820 Montreux 2 Tél. 021 966 10 80	Place du Marché 6 CP 435 1860 Aigle Tél. 024 468 10 80	Av. Gratta-Paille 2 1018 Lausanne Tél. 021 616 17 24	Rue des Grand'Portes 2 1213 Onex Tél. 022 312 06 50

- Les eaux (eaux souterraines-système de by-pass pour ne pas péjorer l'écoulement de la nappe, eaux de surface-expertise locale d'inondations et proposition de mesures de confinement, eaux à évacuer-concept de gestion des eaux claires et dimensionnement).
- Déchets et substances dangereuses (déchets ménagers, déchets médicaux spéciaux, à risque infectieux ou toxique, autres déchets spéciaux, déchets radioactifs).
- La nature (faune, flore et biotopes, évaluation des impacts en phase d'exploitation, proposition et intégration au projet de mesures de reconstitution et de remplacement).
- Les sols (emprises, volumes, horizons, concept de protection des sols).
- L'air (émissions dans le périmètre d'étude).
- Le paysage (intégration, visibilités lointaine et rapprochée).

Réalisation de toutes les prestations à l'exception des accidents majeurs et de la nature, sous-traitées respectivement à Neosys SA et à Hintermann & Weber SA.

Conseils et appui aux mandants pour le traitement des oppositions.

Suivi environnemental de réalisation (SER) dès 2013. Suivi de la gestion des sols et des travaux de décapage (suivi pédologique) d'octobre 2013 à avril 2014 en collaboration avec le bureau Hintermann & Weber SA (appui ponctuel sols). Suivi des travaux du lot 1 (vibrocompactage, plateforme, pieux, palplanches, galerie technique et terrassement) de mars 2015 à février 2016. Suivi des travaux du lot 2 (gros œuvre, second œuvre et aménagements extérieurs) dès mars 2016.

Suivi pédologique : des décapages (avec validation par pédologue cantonal), du stockage provisoire des matériaux terreux et d'excavation sur le site HRC, du déplacement des stocks de matériaux terreux sur la parcelle n° 155, de la remise en état du site et de la parcelle n° 155, des travaux de raccordement des eaux claires au canal de Praz-Riond.

Avec études hydrogéologique et suivi de l'exécution de la gestion de la nappe (campagnes sondages réseau piézomètres), phases SIA 32 à 52 réalisé en parallèle par Karakas & Français SA.



Intentions architecturales, Consortium HRC (groupe 6 / GD Architectes SA), mars 2012



SER du lot 2, unité de traitement des eaux de la centrale à béton (Implenia), B+C Ingénieurs, mars 2017



Gros œuvre, B+C Ingénieurs SA, août 2016



Installation de traitement des eaux réservée au gros œuvre, mai 2017